

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 septembre 2012

---

MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC EN FAVEUR DU LOGEMENT ET OBLIGATIONS  
DE PRODUCTION DE LOGEMENT SOCIAL - (N° 200)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 413

présenté par

Mme Lepetit, M. Blein, M. Goldberg, Mme Got, M. Laurent, Mme Maquet, Mme Massat,  
M. Pupponi, M. Rogemont et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

-----

**ARTICLE 5**

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« , et après le mot : « section, » sont insérés les mots : « ainsi que dans les communes de plus de 15 000 habitants en forte croissance démographique mentionnées au premier alinéa de l'article L. 302-5, ». ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.